

# Belles Propriétés

I M M O B I L I E R P A R I S I E N

## Honoraires 2025 Applicables aux VENTES

- 3 % TTC du prix
- Dans la limite d'une commission minimale de 8 000 € TTC

Honoraires à la charge de l'acquéreur.

Honoraires calculés sur le prix net vendeur.

Taux de TVA applicable : 20 %

## Honoraires 2025 Applicables aux LOCATIONS

- Propriétaire : 1 mois de loyer (hors charge) + TVA à 20 %
- Locataire : 15 € TTC / m<sup>2</sup>

Frais de visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 12 € TTC / m<sup>2</sup>

Réalisation de l'état des lieux: 3 € TTC / m<sup>2</sup>

Taux de TVA applicable : 20 %

## HABILITATION & GARANTIE

Carte de Transaction professionnelle n° CPI N° 7501 2018 000 023 541 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France permettant l'activité de Transaction sur Immeuble et Fonds de Commerce.

Garantie Financière portant sur l'activité de Transaction sur Immeuble et Fonds de Commerce - Non détention de fonds - MMA IARD - 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS.